

République Française

COMMUNE DE VARS

Département des Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

valant procès-verbal

(cf. décision du Conseil d'Etat n°277087 du 05 décembre 2007)

Séance du 21 mai 2019

DATE DE LA CONVOCATION	15 MAI 2019
DATE D'AFFICHAGE	15 MAI 2019
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	10
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	5
- AYANT DONNÉ POUVOIR	2
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	3

Le 21 mai 2019 à Dix Huit Heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique LAUDRÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) : M. Eric COLLOMBON, M. Norbert COSTE, M. Edouard DAVID, Mme Cécile DISDIER, M. Michel DOMINIQUE, M. Simon GIRAUD, M. Marc GUEYDON, M. Dominique LAUDRÉ, M. Bruno MARTIN, Mme Raphaëlle MARTOIA.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (5) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (2) :

- o M. Arnaud DE BLUZE DE ST ARROMAN, ayant donné pouvoir à M. Edouard DAVID,
- o M. Hervé WADIER ayant donné pouvoir à M. Dominique LAUDRÉ

- N'AYANT PAS DONNE POUVOIR (3) :

- o M. Christophe BENOIT,
- o Mme Elisabeth MAEGHERMAN,
- o M. Laurent RISOUL

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Eric COLLOMBON désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h15.

Le compte rendu valant procès-verbal de la séance du 07 mai 2019 n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité.

<u>Quorum au cours de la séance</u>		<u>Présents</u>
<u>Délibérations N° 2019-061 à N° 2019-062</u>	<u>Nombre de votants :</u> <u>12</u>	10

1. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - INTERCOMMUNALITE

N°2019-061 Protection fonctionnelle des élus

Le conseil municipal, par 7 voix POUR (M. Eric COLLOMBON, , M. Edouard DAVID, Michel DOMINIQUE, M. Simon GIRAUD, M. Marc GUEYDON, M. Dominique LAUDRÉ, M. Bruno MARTIN) 3 voix CONTRE (M. Norbert COSTE, Mme Cécile DISDIER, Mme Raphaëlle MARTOIA) et 0 ABSTENTION.

- D'ANNULER la délibération n° 2018-163 du 9 octobre 2018, jointe en annexe ;
- D'ACCORDER la protection fonctionnelle sollicitée dans les limites du contrat d'assurance souscrit par la Commune au profit des élus ;

N°2019-062 Emplois saisonniers aux Services Techniques - été 2019

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité

- approuve le recrutement de 2 agents polyvalents aux services techniques en raison de besoins saisonniers dans les conditions susmentionnées
- autorise M. le Maire à signer les contrats de travail saisonniers
- autorise M. le Maire à faire appel à un organisme de recrutement et à signer les documents relatifs à ces embauches

N°2019-063 Elections des membres des Commissions Municipales

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité

- Reporte cette délibération à une date ultérieure

2. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

Liste des décisions du Maire

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises du 08 mai 2019 au 21 mai 2019 :

Numéro	Objet	Entreprise	Montant
Décision N°2019-08	Service de transport en navettes pour animations en soirée	Imbert Autocars 05600 Guillestre	4 753,00 € TTC

Décision N°2019-09	Aménagement intérieur des toilettes sèches val Escreins	SCOPS Gens des Hauts 05600 GUILLESTRE	480,00 € TTC
Convention	Assistance en matière de gestion financière et fiscale	STATORIAL 38000 GRENOBLE	24500€ HT maximum
Décision N°2019-10	Travaux de conformité électrique suite aux vérifications règlementaires	ALPES EURO ELECTRIQUE 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE	13 305,50€ TTC

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Le Maire**, clôt la séance du conseil municipal à 20h20.

Le secrétaire

Eric COLLOMBON

Le Maire,

Dominique LAUDRÉ